

Contact presse

Christian Zeyer
christian.zeyer@swisscleantech.ch

T +41 58 580 0832

M +41 79 606 2146

@swisscleantech.ch/DE
swisscleantech.ch

Communiqué de presse

Une décision stratégique pour la politique climatique : le Conseil des Etats donne son feu vert à la ratification de l'Accord de Paris sur le climat

Berne, 7 juin 2017 – Le Conseil des Etats autorise aujourd'hui le Conseil fédéral à ratifier l'Accord de Paris sur le climat. Cette décision stratégique est aussi essentielle pour l'économie car elle ouvre d'énormes perspectives en termes de marché. Il faut maintenant planifier la mise en œuvre de cette décision. C'est la raison pour laquelle la loi sur le CO₂ va faire l'objet d'une révision totale.

Par sa décision, le Conseil des Etats confirme l'objectif de réduction de moins 50 % d'ici 2030 proposé par le Conseil fédéral et validé par le Conseil national. Les réactions dans le monde entier à la suite du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat montrent une chose : la Suisse partage une tendance internationale forte. « Malgré la volonté de Donald Trump de dénoncer le traité, le marché des produits et services à faibles émissions et fondés sur une gestion efficiente des ressources va croître fortement grâce à l'Accord de Paris sur le climat. Avec la ratification du traité, l'économie suisse pourra toujours influencer sur le marché et profiter de ses opportunités. » explique Christian Zeyer, directeur de swisscleantech.

Il faut maintenant une mise en œuvre adaptée de l'Accord : révision totale de la loi sur le CO₂

Les conditions-cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat en Suisse doivent maintenant être définies. Pour cela, une révision totale de la loi sur le CO₂ est nécessaire, le parlement en débatera probablement à partir de l'hiver 2017.

swisscleantech considère que les mesures doivent être bien adaptées à l'objectif. Pays d'innovation et d'exportation, la Suisse et son économie profiteront de conditions-cadre claires qui généreront des échanges favorables au climat. « Pour que le pays et l'économie puissent profiter de manière optimale de la mise en œuvre de l'Accord, nous avons besoin d'un objectif de réduction pour les émissions en Suisse qui soit compatible avec Paris. L'objectif de moins 30 % en Suisse proposé par le Conseil fédéral ne nous semble pas suffisamment ambitieux. D'après nos calculs, il faudrait une réduction de moins 40 % de tous les gaz à effet de serre en Suisse d'ici 2030. Il est établi que les potentiels de réduction pour cela existent » indique Christian Zeyer. Il faut aussi que les charges soient équitablement réparties entre les différentes branches. « Le bâtiment, les transports et l'économie – tous doivent apporter leur contribution » précise Christian Zeyer.

L'Accord de Paris sur le climat

En concluant l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, la communauté internationale s'est engagée à faire plus pour la protection du climat. Les signataires ont décidé ensemble de limiter le réchauffement du globe à nettement moins de 2 degrés – si possible 1,5 degré – et d'équilibrer le bilan des émissions globales de gaz à effet de serre durant la seconde moitié du siècle. L'Accord est entré en vigueur en un temps record à peine un an après avoir été adopté. Jusqu'à présent, il a été ratifié par 147 Etats signataires sur 197.

A propos de swisscleantech : nous réunissons des entreprises qui s'engagent à agir de manière écologiquement responsable. Nous partageons les connaissances, promouvons l'innovation et intervenons en faveur de règles politiques efficaces. Nous contribuons ainsi à une Suisse d'avenir et aidons nos entreprises à développer des opportunités de marché.